

REPRÉSENTATIONS DE BATEAUX DANS LA CHAPELLE NOTRE-DAME DE BONCŒUR A LUCÉRAM

Georges TRUBERT

Dans l'ancien Comté de Nice, dont les limites géographiques étaient les cours du Var et de l'Esteron à l'ouest et à l'est le tracé de la frontière actuelle avec l'Italie, il existe une quantité de chapelles ornées de peintures murales de la deuxième moitié du XV^e siècle et du début du XVI^e siècle.

Chapelles rurales situées en général au bord des anciennes voies de communication, souvent dans des lieux élevés et, pour certaines il y a peu de temps, difficiles d'accès.

A proximité du village de Lucéram, ancienne cité forte à 26 km de Nice ayant eu une importance certaine au XV^e siècle, se trouvent deux de ces chapelles : N.-D. de Boncœur et St.-Grat.

N.-D. de Boncœur, petit édifice très simple situé à 2 km du village, sur l'ancienne route dite "du sel" permettant d'accéder à la vallée de la Vésubie et par là de rejoindre les Hautes-Alpes, comporte une décoration intérieure de peintures composées de douze panneaux couvrant les côtés, la voûte et le chevet plat de la chapelle.

Ces peintures sont attribuées jusqu'à présent à Jean Baleison, peintre régional, et ont été exécutées vers 1480 (mais il faut noter que de récents travaux, notamment italiens, évoquent l'existence possible d'un "Maître de Lucéram" vers le milieu du XV^e siècle). Elles représentent pour l'essentiel la vie de la Vierge et l'enfance du Christ.

UN CATALOGUE GRAVÉ DE NAVIRES DU XVI^e SIÈCLE

A l'occasion de travaux de relevés photographiques, j'avais remarqué la présence de dessins de bateaux sur les parois intérieures peintes. Ces quelques graffiti, parfois maladroitement exécutés et incisant les peintures du XV^e siècle, ou plutôt ce qu'il en reste, se sont révélés à l'examen de véritables escadres de galères, de vraies flottilles de caraques et galéasses, une incroyable revue de navires de type méditerranéen mélangés à des inscriptions en caractères gothiques et à des dates : 1515-1516-1526-1550... Bref, de tout un contexte paraissant situer ces graffiti dans la première moitié du XVI^e siècle.

Les types représentés semblent en accord avec ce que nous savons des bateaux de cette période.

Il est facile de remarquer que beaucoup de ces graffiti ont été détériorés par le temps, des chutes d'enduits et peut-être aussi par les repeints à diverses époques.

La plus récente restauration (1974) a eu l'avantage de décaper les parties basses des peintures, mettant ainsi au jour d'autres bateaux.

Il faut tout de même noter que les diverses restaurations ne semblent pas avoir prêté attention à ces inscriptions et on doit certainement le regretter car nous ne saurons jamais combien de ces signes gravés ont disparu.

Peut-on évaluer le nombre de dessins de navires ? Peut-être une cinquantaine encore complètement ou partiellement lisibles dont beaucoup observables seulement quand le soleil pénètre dans la chapelle, ouverte au couchant, et que le moindre creux prend toute sa valeur.

Les dimensions des dessins sont très variables, depuis les quelques centimètres d'un rapide croquis tracé avec une pointe quel-

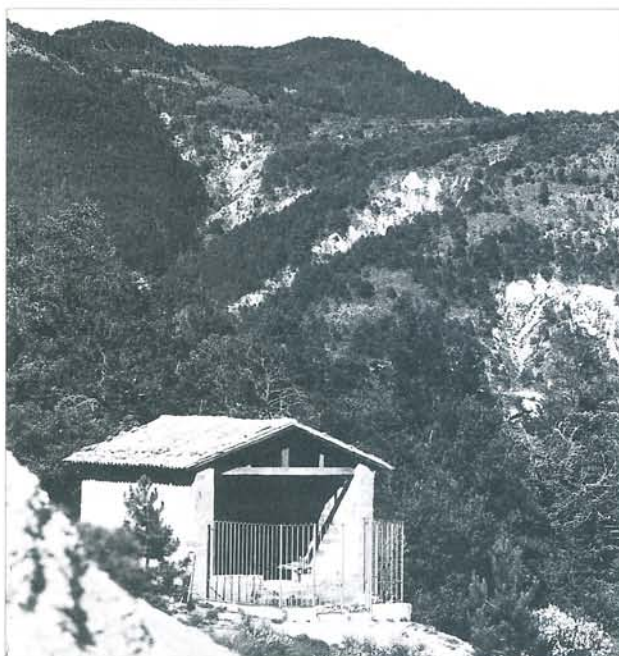


Fig. 1 - La chapelle de Notre-Dame de Boncœur.

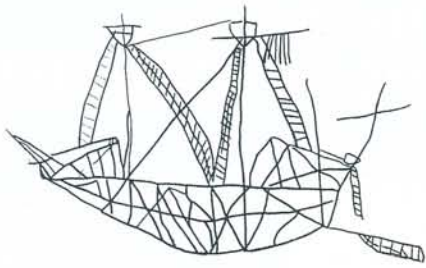


Fig. 2 - Nef traînant une barque.

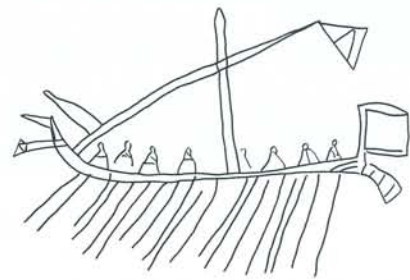


Fig. 3 - Galère ordinaire voile ferle, La chiourme est représentée au travail.



Fig. 4 - Caraque à deux mâts d'un type courant au XVI^e s.



Fig. 5 - Une des nombreuses inscriptions datées

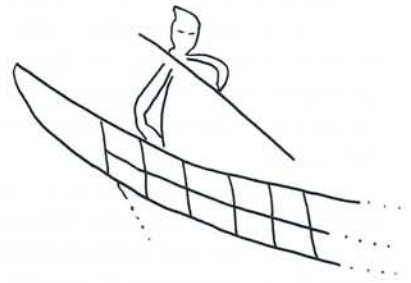


Fig. 6 - Barque avec rameur.

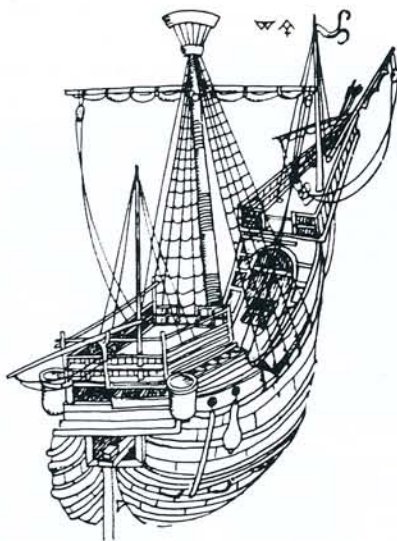


Fig. 7 - Gravure du XV^e siècle représentant une caraque identique à celles de N.-D. de Bonccœur.

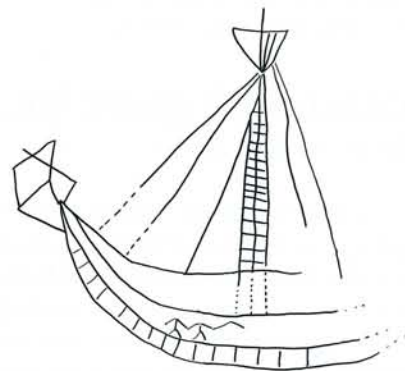


Fig. 8 - Voilier à un mât dont le château de proue est maladroitement représenté ainsi que le nid de pie en tête de mât et les préceintes en chevron.

conque au dessin élaboré, travail soigné pour le genre, et parfois de grande taille (plus de 60 cm).

Nous voyons que beaucoup de ces dessins ne sont pas l'œuvre de profanes en matière de navigation et de navires. Il s'agit de gens de mer ou tout au moins de pratiquants des bateaux, certains détails ne trompent pas et peuvent seulement avoir été tracés par des hommes de métier.

Les inscriptions, probablement nombreuses à l'origine, ont sans doute comme les bateaux, été victimes des dégradations du temps et des hommes, mais il reste toutefois les traces de plusieurs d'entre elles, assez difficilement déchiffrables, et paraissant être des vœux ou des invocations. Certaines comportent des dates se rapportant parfaitement aux types de navires représentés.

Une de ces inscriptions très courte s'inscrit dans une coque, accompagnant la courbure de cette dernière.

Parfois, il s'agit seulement d'une date précédée du signe "W" de Marie.

Pratiquement, toutes ces gravures sont placées depuis la limite supérieure que peut atteindre la main, foisonnent littéralement à mi-hauteur et continuent vers le bas dans la mesure où l'état de dégradation de l'enduit d'origine permet encore d'en juger. Sur le mur sud, seules les têtes de mâts dépassent encore, le reste est détruit.

On remarque le soin pris à ne pas graver dans la mesure du possible sur les saints personnages ou bien seulement dans les parties de vêtements, en tout cas jamais sur les visages ni sur les bras ou jambes.

Certaines représentations de galères montrent le mât court, l'antenne inclinée, à la poupe le carosse orné d'un immense pavillon.

La proue est représentée avec ce qui semble être des bossoirs et l'éperon, une flamme sur un court bâton de pavillon à l'avant. À la poupe, un gouvernail d'étambot semble parfois représenté ou s'agit-il d'une passerelle d'accès ?

La chiourme est parfois figurée par des petits triangles schématiques représentant le haut du corps des rameurs dépassant la lisse du bateau et sommés d'un rond, la tête (fig. 2). La palamente comporte 21 avirons dans un dessin et semble montrer une galère ordinaire. Le point de sortie des avirons paraît indiquer l'existence très normale d'un porte-en-dehors ou apostis.

Les représentations de voiliers ou de caraques sont quelquefois encore plus précises bien que souvent maladroitement exécutées (fig. 3). Les coques sont trapues, rondes, avec

les caractéristiques préceintes et défenses faisant saillie à l'extérieur et dessinant des sortes de chevrons en tout point comparables entre autres à la nef figurant dans le retable de sainte Marthe à La Brugue, d'auteur inconnu, probablement du début du XVI^e siècle, ainsi qu'à la très belle représentation d'un navire sur une tapisserie de la fin du XV^e siècle au musée de Cluny (fig. 6). Probablement l'enlèvement d'Hélène. Il en est de même pour les ponts avec les châteaux avant et arrière démesurés.

Dans les graffiti de Boncœur, les mâts sont épais, massifs, avec les frettes maintenant les éléments qui les composent. Un autre critère de datation pour ces nefes est la présence au sommet des mâts, et expliquant peut-être le caractère massif de ceux-ci, de hunes de grandes dimensions apparentes et qui devaient servir certainement plus à l'attaque d'un navire ennemi, grâce à cette situation dominante, que de nids de pie d'observation. Ces types de hunes semblent avoir disparu à partir du XVII^e siècle sur ce genre de navire.

Quant aux gréements, ils sont un excellent résumé de ce que nous savons, c'est-à-dire assez peu en fait, des vaisseaux à voiles des XV^e et XVI^e siècles : présence d'enfléchures contredisant quelque peu la croyance en la prédominance nordique de ce système, civadière ou bout-en-dehors servant aux manœuvres, voiles à livardes en arrière de l'artimon, vergues en croix au niveau des hunes, donc voiles carrées, parfois un seul mât, souvent deux ou trois.

Une constatation récente semble laisser deviner quelques dessins incisés sous la peinture originale attribuée, pour le moment, à J. Baleison ce qui expliquerait parfaitement la présence de détails de gréements montrant des caractéristiques antérieures au XV^e siècle, un mât à crosse entre autres, nettement visible dans certaines conditions de lumière.

Si l'étude générale en cours faisait apparaître sans aucun doute que certains de ces graffiti sont bien antérieurs à 1480, cela élargirait le champ des explications possibles et pourrait faire reconsidérer les conditions dans lesquelles ces peintures ont été exécutées, à la lumière notamment de travaux italiens en cours, mais pour l'instant, il faut simplement mentionner le fait.

Un détail curieux figure sur un dessin ; il s'agit d'une barque à la remorque d'une caraque qui elle-même a une échelle suspendue à l'arrière. Ceci est en tout point conforme à certaines descriptions de voyages de pèlerins vers l'Orient ; cette barque à la traîne pouvait, entre autres, servir à isoler des délinquants, criminels ou malades contagieux au cours de la traversée.

Les galéasses sont surtout identifiables par l'existence d'avirons et de rameurs sur des figurations de navires à voiles, mais la différence au niveau d'un dessin certainement rapidement tracé est peut-être trop peu marquée pour être vraiment reconnue sans risque d'erreur.

Il semble en tout cas que soient surtout représentés des navires de haute mer, ce qui pourrait orienter quelque peu les recherches quant aux raisons de la présence de ces graffiti concentrés dans une chapelle située à proximité d'une petite cité de l'arrière-pays niçois à 26 km de la mer et en pleine montagne.

QUELLE EST LA MOTIVATION DE CES BATEAUX GRAVÉS ?

La première hypothèse serait qu'il s'agit d'ex-votos, de remerciements pour une traversée heureuse, pour un voyage sans surprise et sans mauvais temps, ou bien de vœux avant de partir au loin sur un navire.

Les populations de ces régions du sud des Alpes, sauf en quelques points de la côte, ont toujours considéré la mer avec méfiance. Ce sont des terriens, des gens de la montagne tournés vers l'arrière-pays. Le danger pour eux venait du large et il semblerait normal qu'un culte particulier ait été rendu à Marie comme étant la plus propice à étendre sa protection sur ceux qui devaient s'aventurer sur cet élément hostile. Au vrai, les marins et leurs navires leur faisaient peur.

Une récente étude du Professeur Paul Malausséna apporte peut-être des éléments de réponse. En voici quelques extraits :

"Le Comté de Nice, débouché maritime de l'Etat savoyard, entretenait depuis longtemps des échanges commerciaux avec la Sicile, mais nous sommes en présence ici d'un véritable courant d'émigration de gens de Lucéram et tout particulièrement émigration de plusieurs familles Barralis; c'est à travers elles que paraît s'être réalisé ce mouvement de population vers la Sicile. Nous sommes en tout cas en présence d'une émigration qui n'est pas toujours définitive.

"Les Barralis, installés en Sicile, conservent des attaches avec leur village d'origine. L'un d'eux, après un séjour de plusieurs années à Palerme, est revenu se fixer à Lucéram, tel autre n'oublie pas de léguer une somme au profit de l'hôpital de ce lieu."

Cette colonie de Lucéramois en Sicile compte un illustre représentant au XVI^e siècle : l'auteur de la "Chronologia Lerinensis", imprimée à Lyon en 1613, Don Vincent Barralis Salerne, dont l'historien Gioffredo nous apprend qu'il fit profession à Lérins en 1577,

avant d'être abbé du monastère de Montréal à Palerme.

La présence des Lascaris, tout particulièrement celle du Grand Maître de l'Ordre de Malte, peut fournir une nouvelle contribution à l'histoire des relations maritimes de Lucéram.

On sait qu'en 1639 le Grand Maître Jean Paul Lascaris fonde la Commanderie Sainte-Marguerite de Lucéram et la dote des biens qu'il détient dans le Comté de Nice - dont les revenus de Lucéram - pour une valeur de 18.000 écus d'or. L'intendant MELLAREDE, en 1700, écrit à ce sujet : "Il y a à Lucéram une Commanderie de Malte érigée par le Grand Maître Lascaris... et les revenus de cette commanderie consistent principalement en la cense des moulins que le Grand Maître acheta à la communauté..."

Ainsi dès le XVI^e siècle, par les Lascaris, les familles de Lucéram ont été au contact de l'Ordre Hospitalier de Saint-Jean de Jérusalem, devenu ensuite l'Ordre de Malte.

Est-il exagéré de penser que c'est peut-être par le biais de l'Ordre que des Lucéramois ont été amenés à parcourir la mer et à s'installer sur la route de Malte, en Sicile?

On sait que le Comté de Nice, à diverses époques, a fourni un important contingent à l'Ordre : des chevaliers niçois se battirent pour la défense de Rhodes en 1522, d'autres accoururent à la défense de Malte quand elle fut assiégée en 1565. La participation des Niçois à l'Ordre connut assurément son apogée avec le magistère de Jean-Paul Lascaris qui dura de 1636 à 1657 et, dans les archives de l'Ordre, de nombreux documents rappellent la place qu'ont occupée les commanderies de Nice et de Lucéram.

La présence de l'Ordre à Lucéram explique la tradition qui veut qu'une des chapelles du village ait été construite par les chevaliers de St-Jean. (4)

Dans la chapelle N.-D. de Boncœur, où ont été relevés les graffiti de bateaux, ne voit-on pas aussi une peinture qui pourrait faire référence à un ordre hospitalier (L. Imbert, "Les chapelles peintes du pays niçois", Nice historique 1949, mais il semble en réalité qu'il s'agisse du tau (du Temple ?) sur le manteau de saint Antoine). Pourquoi ne pas admettre que ces gravures maritimes seraient l'œuvre de gens ayant participé à des expéditions outremer, et qui auraient réalisé là leurs ex-voto ?

De façon générale, les voyages par mer, à cette époque, n'étaient pas sans risques ; l'un des dangers était la capture par les Barbaresques. Nombreux ont été les Niçois qui, aux XVI^e et XVII^e s., ont été faits prisonniers et pour lesquels les familles ont dû payer rançon.

Quels liens pouvaient-il exister entre cette Madone, la navigation et les bateaux ? On pourrait remarquer la fréquence des sanctuaires maritimes dédiés à la Vierge Marie, à commencer par N.-D. de la Garde, à Marseille, la Bonne Mère, dont le nom pourrait en dire long, puis N.-D. de la Garoupe, N.-D. de Laghet et beaucoup d'autres sur nos côtes et ailleurs.

En Afrique du Nord, sur les barques de pêche affrêtées par des Européens, il y avait fréquemment des statuettes ou des figurations de la Vierge plaquées au mât ou placées dans les cabines. Peut-être faudrait-il chercher très loin, dans les mythes méditerranéens par exemple.

Mais, par ailleurs, ne faut-il pas rechercher dans ces graffiti quelque souvenir de la fameuse bataille de Lépante qui a marqué en 1571 la défaite de la flotte turque par les chrétiens coalisés ? C'est à Nice (Villefranche ?) que furent construites et armées les trois "galères" du duc de Savoie qui, après avoir contribué à la défense de Malte en 1569, participèrent à la flotte chrétienne. Déjà, l'historien G. Doublet écrivait : " il est probable que sur les trois navires qui cinglèrent de Villefranche vers les côtes de Grèce, il y eut un certain nombre de gens de Nice, de Villefranche et de la région voisine." Une bataille navale dite "bataille de Lépante " n'est-elle pas un des sujets des peintures murales qui figurent à St.-Etienne de Tinée dans la chapelle des Trinitaires, l'Ordre qui avait pour but précisément le rachat des captifs.

On peut ajouter une autre cause possible : la "légende" de la razzia par les Turcs, en 1543, de plus de 500 jeunes gens dans les vallées du Paillon pour ramer sur les galères de Soliman qui venaient prêter main-forte aux Français lors de l'attaque de Nice.

Enfin, de récentes et prometteuses découvertes d'épaves de navires du XVI^e siècle en rade de Villefranche, dont certains paraissent avoir été coulés lors d'une violente tempête le 15 septembre 1516, viendraient appuyer la thèse d'ex-voto de remerciement à la Vierge pour sauvetage après naufrage, car cette date figure au moins deux fois.

A l'appui des hypothèses de Paul Malausséna, il faut noter la présence, dans l'église paroissiale de Lucéram, de quatre curieuses scènes peintes assez schématiquement sur la clôture courbe séparant le chœur actuel du chevet et de la sacristie, et sur laquelle est adossé l'autel majeur qui date vraisemblablement du XVIII^e siècle.

Ces peintures, de petites dimensions, représentent trois ports de mer, avec des vaisseaux de charge de type ancien, à l'ancre ou naviguant au large.

Une des scènes représente incontestablement le port de Nice avec le fort Montalban à gauche, le château et la vieille ville au centre et à droite.

La deuxième scène montre sans doute Monaco et le trophée de La Turbie, sur la gauche.

La troisième paraît représenter Villefranche, la rade et la Vieille Darse avec sa jetée extérieure à redans (des "ducs d'Albe") encore bien reconnaissable de nos jours.

La quatrième peinture est une très jolie scène pastorale avec la cité de Lucéram au-dessus. Quelques scènes de combat, d'assaut, paraissent également peintes sur le corps de l'autel majeur.

La question de la datation de ces peintures demandera à être affinée, peut-être ne s'agit-il que de copies de scènes plus anciennes, exécutées lors du remaniement de la décoration de l'église à la fin du XVIII^e siècle.

Il faut également noter la présence sur la façade de la chapelle St-Jean, presque contiguë à l'église, d'une décoration peinte en trompe l'œil, probablement du XVII^e remaniée au XIX^e siècle et comportant une ancre de navire parmi d'autres motifs se rapportant à la navigation.

Peut-on enfin rapprocher de cet ensemble, ou tout au moins des graffiti de Boncœur, la présence de nombreuses figurations de navires sur les roches polies dans la région du Mont Bégo ? Souvent sur les mêmes surfaces gravées depuis le Bronze ancien. En effet, il ne faut pas oublier que la chapelle N.-D. de Boncœur se situe sur un des très anciens chemins qui relient la zone côtière à cette haute région, proche de la seule voie logique d'accès depuis la côte, par la vallée du Paillon, la crête de Peira-Cava, le col de Turini, l'Authion et le Pas du Diable, la Vallée des Merveilles, puis la plaine du Piémont.

¹ L. IMBERT - *Les chapelles peintes du pays niçois*, Nice Historique 1949, pp. 50-51 ; M. ROQUES " les peintures murales du Sud-Est de la France", 1961, p. 289.

² B. LANDSTROM - *Bateaux*, 1963, pp. 99-101-109-129.

³ J. MERRIEN - *La vie quotidienne des marins au Moyen Age*, p. 176.

⁴ Cette tradition a été étayée par la découverte de deux éléments de la grille du chœur de la chapelle St-Jean de Lucéram; ces deux pièces d'un très beau travail de ferronnerie présentent, au centre d'une élégante composition d'arabesques surmontées de rinceaux, une marguerite à 16 pétales avec une croix de Malte figurant le cœur de la fleur. Cette chapelle St-Jean semble donc bien avoir été, à l'origine, celle de la commanderie Sainte-Marguerite de Lucéram (ou Lusseran). Une conséquence possible serait que la commanderie elle-même pourrait être un grand bâtiment situé en contrebas de la chapelle, et qui possédait un accès direct avec le chœur de cette dernière.